



Acquisition d'un bien dans une liquidation.. qui se passe mal..

Par **acquereur**, le **15/03/2012** à **22:39**

J'ai signé en tant qu'acquéreur un compromis de vente pour une maison, compromis également signé par Mme X, la propriétaire ; j'ai ensuite appris que Mr X ne voulait pas signer. En fait, il s'agit d'une liquidation de bien dans le cadre d'un divorce, et le couple se déchire.. Résultat, après 3 mois d'attente, il semble que Mme X veuille obtenir une requête du juge pour vente forcée, via mise aux enchères. Face à cela, j'ai l'impression que je repars à zéro face aux éventuelles enchères. Dans ce genre de situation, dans la mesure où il existe un acquéreur déclaré, n'existe-t-il pas un moyen pour que le juge 'force' la vente, au profit du dit acquéreur ? Merci d'avance